



A.FR.AV

Association FRancophonie AVenir



Objet : respect de la langue de la République sur l'espace public.

Lettre recommandée avec accusé de réception
n° 1A 078 686 9939 1

Mairie de SÈTE
À l'attention de Monsieur le Maire
et Président de Thau-Agglo,
Monsieur François Commeinhes
20 bis rue Paul Valéry
34200 SÈTE

Manduel, le 18 septembre 2014

Monsieur le Maire et Monsieur le Président de Thau-Agglo,

Plusieurs de nos adhérents ont été indignés de constater que la nouvelle publicité de Thau-Agglo, était en anglais.

Faut-il le rappeler, le présent slogan en anglais "**Flash me, i'm famous**", de Thau-Agglo, est illicite au regard de la loi, un procès au Tribunal administratif donnerait raison à tout plaignant qui déposerait une plainte auprès de cette instance.

La loi n° 94-665, dite loi Toubon, stipule que les collectivités locales doivent contribuer à assurer le respect de la langue française, ainsi que le rayonnement de la francophonie.

Article 1 : Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.

Article 2 : Toute inscription ou annonce apposée ou faite sur la voie publique, ou dans un lieu ouvert au public, et destinée à l'information du public, doit être formulée en langue française.

Article 15 : L'octroi par les collectivités et les établissements publics de subventions de toute nature est subordonné au respect par les bénéficiaires des dispositions de la présente loi.

Au-delà de l'aspect juridique de l'affaire, il est honteux que la langue de la République soit bafouée ainsi, et bafouée, qui plus est, par des personnes chargées d'une mission de service public qui ont pourtant, comme nous venons de le voir, des obligations à l'égard de la langue française.

Au pays de Georges Brassens, de Paul Valéry, de Jean Vilar, basculer ainsi à l'anglais, c'est un peu tourner la page sur ce qu'ils ont fait et c'est participer, ce faisant, à enterrer leur héritage culturel.

Dire qu'on est moderne, branché, *djeun* parce qu'on parle anglais, est aussi stupide que de penser qu'on est beau parce qu'on s'est affublé du masque d'Apollon.

Enfin, rappelons que si l'on fait apprendre l'anglais massivement aujourd'hui à nos enfants dans toutes nos écoles, au détriment des autres langues étrangères, et notamment de l'espagnol et de l'italien, les deux langues de nos voisins immédiats, ce n'est certainement pas une raison pour venir frapper le corps malade de la diversité linguistique à grands coups de "Flash me i'am famous" dans toute la ville.

Nous sommes une association qui a pour objet de défendre la langue française, et avec elle, la diversité des langues. Quand nous défendons le français chez nous, ce sont toutes les langues du monde que nous défendons contre l'hégémonie d'une seule, vous comprendrez dès lors que le slogan "Flash me, i'am famous", de Thau-Agglo, nous est fortement désagréable et que nous vous demandions, par conséquent, de faire arrêter cette campagne publicitaire dans les meilleurs délais.

Nous serons vigilants à l'avenir sur les futures publicités de Thau-Agglo et de l'ensemble des publicités émanant des services publics de l'agglomération de Sète en général, et, s'il advenait, hélas, qu'il y ait récurrence dans le caractère anglicisant des slogans choisis, nous serions contraints alors d'en appeler aux juges du Tribunal administratif pour que force revienne à la loi.

En espérant que vous serez d'accord avec nous pour que la langue des « copains d'abord » n'aille pas au fond de la marre des canards au profit de la langue de Donald, le canard cher à l'Oncle Sam, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Monsieur le Président de Thau-Agglo, l'assurance de toute ma considération.

Régis Ravat,
Président de l'A.FR.AV